

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76



**La Fédération
Départementale des
Chasseurs 76 vous souhaite
de joyeuses fêtes !**

En direct des territoires

LES PLONGEURS EN TÊTE AU COMPTAGE DE LA MI DÉCEMBRE

Le comptage des oiseaux d'eau hivernants de la mi décembre, réalisé par la FDC76, dans le cadre des suivis engagés pour l'Institut Scientifique Nord Est Atlantique a révélé la présence dans la boucle d'Anneville sur Seine (par ordre d'importance numérique décroissante) de : 1474 foulques, 449 fuligules morillon, 352 fuligules milouin, 84 canards colverts, 84 grèbes huppés. Au rang des observations originales notons la présence de 2 femelles de garrots à œil d'or.

D. Vestu



VISITE DE TERRAIN

Régulièrement, la FDC76 effectue des diagnostics de territoires agricoles (DETA). Ces audits de terrain sont effectués afin de constater la mise en place des aménagements proposés et leurs efficacités.

B. Bouju

DEMANDES DE DÉROGATION POUR LA CHASSE DU SANGLIER EN PLAINE APRÈS LE 15 DÉCEMBRE DANS LES PG2 SANGLIER

Cette demande doit être impérativement remplie par l'agriculteur à partir de ce [formulaire en ligne sur Internet](#). La demande effectuée par l'agriculteur est systématiquement accordée sauf avis contraire formulé dans les 24 heures par la commission paritaire (voir extrait du SDGC ci-après pour plus de détails sur les modalités <http://www.fdc76docs.com/ExtraitSDGC.pdf>). L'agriculteur qui effectue cette demande doit s'assurer, s'il n'est pas chasseur lui-même, que la chasse sera organisée en respectant les règles de sécurité prévues au schéma départemental. Il devra être en possession du carnet de chasse et des dispositifs de marquage réglementaires (à se procurer auprès de la FDC76). La chasse à la rattrapée est interdite. La chasse le samedi et le dimanche est interdite.

DEMANDES DE DÉROGATION POUR LA CHASSE DU SANGLIER EN PLAINE APRÈS LE 15 DÉCEMBRE DANS LES PG2 SANGLIER





FORMATION DE PIÉGEAGE À L'INSTITUTION SAINT JOSEPH DE MESNIÈRES EN BRAY

27 élèves de l'Institution Saint Joseph de Mesnières en Bray (lycée forestier) ont bénéficié d'une formation de piégeage en vue de l'obtention de l'agrément préfectoral.

Cette formation dispensée par les moniteurs de piégeage de la FDC a pour objet de compléter leur formation de futurs forestiers. La gestion de la forêt passe aussi par la gestion de la faune et le volet cynégétique fait partie de leur formation. D'autres sujets ont également été abordés comme la chasse à l'arc, la formation de garde particulier, les comptages de faune et la formation au permis de chasser. Un partenariat commun avec d'autres structures d'enseignement au sein du département.

P. Leboucher

FORMATION THÉORIQUE DU PERMIS DE CHASSER AU LYCÉE DU BOIS D'ENVERMEU

Le partenariat continue avec le lycée du bois d'Envermeu. La FDC76 y propose une formation délocalisée du permis de chasser. 10 élèves ont suivi la première formation théorique, dispensée par un technicien de la Fédération, le 12 décembre dernier. La prochaine étape est prévue le 30 janvier prochain avec un examen blanc afin de tester les connaissances des futurs candidats.

J. Sautreuil



En direct du pôle REZH'EAU



STAGE INVENTAIRE ET CARACTÉRISATION DU RÉSEAU DE MARES DU LITTORAL CAUCHOIS

Dans le cadre du programme Trame Verte et Bleue du littoral cauchois le pôle zones humides de la Fédération des chasseurs de Seine-Maritime recherche actuellement un(e) stagiaire pour une durée de 6 mois à partir du mois de mars 2017. L'une des missions principales du stage sera d'effectuer des inventaires naturalistes (Faune et Flore) sur un réseau de 30 mares. Pour plus d'informations sur le stage et candidater : http://www.reseau-tee.net/38993_offre-emploi-stage-inventaire-et-caracterisation-du-reseau-de-mares-du-littor.html

G. Guilbert

OPÉRATION 1000 BUISSONS, CE N'EST PAS FINI !

La distribution des kits a eu lieu le mercredi 30 novembre à la Maison de la Chasse et de la Nature à Belleville en Caux. 250 kits buissons ont été mis en place sur le terrain grâce à la mobilisation d'une cinquantaine de chasseurs de Petit Gibier !

La FDC76, dans le cadre de son programme REZH'EAU 76 (Ruissellement-Erosion-Zone Humide-Eau), proposait de fournir des kits d'ilots arbustifs comprenant 10 plants, protections et tuteurs, ainsi qu'un agrainoir « petit gibier » pour la somme symbolique de 5 € le kit. Le nombre de kits étant plafonné à 5 par demandeur.

Cette journée n'était qu'une première étape, 250 kits sont de nouveaux proposés à la plantation, afin d'atteindre l'objectif annuel des 500 kits soit 5000 arbustes/an.

Les inscriptions doivent être enregistrées auprès du chargé de mission Agrifaune en renvoyant [le bon de réservation téléchargeable ici](#), par mail à drolland@fdc76.com.

Cette seconde journée de distribution est fixée au Jeudi 9 Février 2017 à partir de 9h30.

D. Rolland

